

Démarche	: DEETS 974 - Demande d'attestation justifiant l'obtention d'un DIPLOME D'ETAT ou CERTIFICAT (secteur social)
Organisme	: DEETS 974 - Service Régional de Contrôle et de Développement des Compétences - Unité Certifications Sociales, Paramédicales et Titres Professionnels

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

## Formulaire

Dans le but de répondre aux demandes d'attestations justifiant l'obtention d'un Diplôme d'Etat ou d'un Certificat du secteur social suite à une perte ou à un vol et afin de simplifier les démarches des usagers, la Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de La Réunion met à disposition une nouvelle démarche en ligne : DEETS 974 - Demande d'attestations justifiant de l'obtention d'un Diplôme d'Etat ou d'un Certificat (secteur social).

1. Vous avez obtenu votre Diplôme d'Etat ou Certificat à LA REUNION, veuillez compléter le formulaire suivant ;
2. Si non, veuillez vous adresser à la DEETS ou à la DREETS ou à la DRIEETS de la région qui vous a délivré votre Diplôme d'Etat ou certificat.

Ce service délivre des attestations numériques certifiées et permettra au demandeur de s'en prévaloir.

### Descriptif

En cas de perte ou de vol d'un Diplôme d'Etat ou d'un Certificat (Secteur social) obtenu à la Réunion, la DEETS 974, peut établir une attestation, uniquement pour les diplômes et certificats qu'elle délivre.

Vous pouvez faire votre demande directement en ligne en vous connectant et en remplissant le formulaire.

Pièces à télécharger :

- pièce d'identité recto-verso : carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour (en cours de validité).

Formats acceptés : jpg/png/pdf.

- diplôme/certificat ou notification scanné éventuellement.

Il n'est pas possible d'éditer un nouveau diplôme ou certificat, vous recevrez donc une attestation dans un délai d'environ 2 mois à compter de la saisie de ce formulaire.

# DEETS 974 - Demande d'attestation justifiant l'obtention d'un DIPLOME D'ETAT ou CERTIFICAT

Attention : Une seule et unique attestation vous sera délivrée. Il vous appartient d'en faire des copies et de conserver l'original.

## Nota

Veuillez utiliser un navigateur autre que Internet Explorer.

## Information personnelle

Veuillez préciser la date d'obtention du diplôme (ou à défaut une période / mois et année).

### NOM DE NAISSANCE

Veuillez préciser en MAJUSCULE votre NOM de naissance qui figure sur le diplôme ou certificat. Ce nom va figurer sur votre attestation.

### NOM MARITAL

Veuillez préciser en MAJUSCULE votre NOM marital qui figure sur votre carte d'identité.

### Prénoms

Veuillez préciser en minuscule vos Prénoms (seule la première lettre des Prénoms sera rédigée en majuscule) conformément à votre pièce d'identité.

Ces éléments vont figurer sur votre attestation.

### Date de naissance

Veuillez préciser votre date de naissance au format JJ/MM/AAA.

Cet élément va figurer dans votre attestation.

### LIEU DE NAISSANCE

Veuillez préciser en MAJUSCULE votre ville de naissance conformément à celle mentionnée sur votre pièce d'identité.

Cet élément va figurer dans votre attestation.

### PAYS DE NAISSANCE

Veuillez préciser en MAJUSCULE votre pays de naissance.

Ex. France

Cet élément va figurer dans votre attestation.

Si vous êtes né(e) à la Réunion indiquer dans le champ : La Réunion

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce d'identité (recto-verso)

Veuillez déposer votre pièce d'identité (recto-verso) :

Carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour (en cours de validité).

Formats acceptés : jpg/png/pdf.

### Adresse postale de votre résidence principale

Veuillez préciser l'adresse postale de votre résidence principale.

# DEETS 974 - Demande d'attestation justifiant l'obtention d'un DIPLOME D'ETAT ou CERTIFICAT

## **Pays de votre résidence principale.**

Veuillez préciser le pays de votre résidence principale.

## **Numéro de téléphone**

Veuillez renseigner votre numéro de téléphone portable ou à défaut un numéro de téléphone fixe.

## **Courriel**

Veuillez renseigner votre adresse mél.

## **Diplôme d'Etat ou certificat relevant du secteur social**

### **Diplôme d'Etat ou certificat obtenu**

Veuillez précisez si vous avez obtenu votre diplôme d'Etat ou certificat par la Validation des Acquis de l'expérience (VAE).

Si vous avez répondu OUI, vous n'êtes pas concerné par les champs ci-dessous.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Oui

Non

Ne sais plus

### **Diplôme d'Etat ou Certificat obtenu à La Réunion**

#### **Intitulé du diplôme d'Etat ou certificat obtenu**

Veuillez préciser l'intitulé du diplôme d'Etat ou du certificat obtenu.

Attention, la DEETS 974 ne peut pas délivrer d'attestation pour un diplôme d'Etat ou certificat qui n'est pas dans la liste déroulante proposée.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)

Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES : antérieur à la réforme de 2021)

Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES : réforme de 2021)

Diplôme d'Etat d'Assistant Familial (DEAF)

Diplôme d'Etat Médico-psychologique (DEAMP)

Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS)

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)

Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE)

Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS)

Diplôme d'Etat de Médiateur Familial (DEMF)

Diplôme d'Etat de Technicien de l'intervention sociale et familiale (DETISF)

### **Spécialité du DEAES obtenu**

Veuillez éventuellement précisez l'intitulé de la spécialité du diplôme d'Etat ou certificat obtenu (antérieure à la réforme de 2021).

## DEETS 974 - Demande d'attestation justifiant l'obtention d'un DIPLOME D'ETAT ou CERTIFICAT

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Accompagnement de la vie à domicile (VD)
- Accompagnement de la vie en structure collective (SC)
- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire (ED)
- Non renseigné

### Certificat de spécialité complémentaire du DEAES

Veuillez éventuellement précisez l'intitulé de la spécialité complémentaire du DEAES (antérieure à la réforme de 2021).

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Accompagnement de la vie à domicile (VD)
- Accompagnement de la vie en structure collective (SC)
- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire (ED)
- Non renseigné

### Intitulé du diplôme d'Etat ou certificat obtenu

Veuillez préciser l'intitulé du diplôme d'Etat ou du certificat obtenu.

Attention, la DEETS 974 ne peut pas délivrer d'attestation pour un diplôme d'Etat ou certificat qui n'est pas dans la liste déroulante proposée.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)
- Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES : antérieur à la réforme de 2021)
- Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES : réforme de 2021)
- Diplôme d'Etat d'Assistant Familial (DEAF)
- Diplôme d'Etat Médico-psychologique (DEAMP)
- Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS)
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)
- Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE)
- Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS)
- Diplôme d'Etat de Médiateur Familial (DEMF)
- Diplôme d'Etat de Technicien de l'intervention sociale et familiale (DETISF)

### Spécialité du DEAES obtenu

Veuillez éventuellement précisez l'intitulé de la spécialité du diplôme d'Etat ou certificat obtenu (antérieure à la réforme de 2021).

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Accompagnement de la vie à domicile (VD)
- Accompagnement de la vie en structure collective (SC)
- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire (ED)
- Non renseigné

## DEETS 974 - Demande d'attestation justifiant l'obtention d'un DIPLOME D'ETAT ou CERTIFICAT

### Certificat de spécialité complémentaire du DEAES

Veuillez éventuellement précisez l'intitulé de la spécialité complémentaire du DEAES (antérieure à la réforme de 2021).

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Accompagnement de la vie à domicile (VD)
- Accompagnement de la vie en structure collective (SC)
- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire (ED)
- Non renseigné

### Intitulé du diplôme d'Etat ou certificat obtenu

Veuillez préciser l'intitulé du diplôme d'Etat ou du certificat obtenu.

Attention, la DEETS 974 ne peut pas délivrer d'attestation pour un diplôme d'Etat ou certificat qui n'est pas dans la liste déroulante proposée.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)
- Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES : antérieur à la réforme de 2021)
- Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES : réforme de 2021)
- Diplôme d'Etat d'Assistant Familial (DEAF)
- Diplôme d'Etat Médico-psychologique (DEAMP)
- Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS)
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)
- Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE)
- Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS)
- Diplôme d'Etat de Médiateur Familial (DEMF)
- Diplôme d'Etat de Technicien de l'intervention sociale et familiale (DETISF)

### Spécialité du DEAES obtenu

Veuillez éventuellement précisez l'intitulé de la spécialité du diplôme d'Etat ou certificat obtenu (antérieure à la réforme de 2021).

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Accompagnement de la vie à domicile (VD)
- Accompagnement de la vie en structure collective (SC)
- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire (ED)
- Non renseigné

### Certificat de spécialité complémentaire du DEAES

Veuillez éventuellement précisez l'intitulé de la spécialité complémentaire du DEAES (antérieure à la réforme de 2021).

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Accompagnement de la vie à domicile (VD)
- Accompagnement de la vie en structure collective (SC)
- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire (ED)
- Non renseigné

# DEETS 974 - Demande d'attestation justifiant l'obtention d'un DIPLOME D'ETAT ou CERTIFICAT

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Diplôme d'Etat, certificat ou notification obtenu

Si vous avez une copie de votre diplôme d'Etat, certificat ou notification, veuillez la scanner et la déposer pour faciliter les recherches de votre dossier.

Formats acceptés : jpg/png/pdf.

## Date d'obtention du Diplôme d'Etat ou Certificat

Veuillez préciser la date d'obtention du diplôme d'Etat ou du certificat (ou à défaut une période / mois et année) au format JJ/MM/AAAA.

## Motif de la perte du diplôme

Veuillez préciser le motif de la perte du diplôme ou du certificat.

## Observation

## Lu et approuvé

J'atteste avoir lu les informations et certifie l'exactitude des renseignements saisis. Je certifie sur honneur ne plus être en possession de mon diplôme ou de mon certificat et reconnais que toute fausse déclaration de ma part m'expose à des sanctions pénales.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

## Description

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques ». Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende (code pénal ; art.441-1). Le fait de se livrer indument par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public , par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amendes » (code pénal art.441-6).